La Clinique en bref

Le bulletin de nouvelles en vrac pour ceux et celles qui veulent suivre de près ce qui se passe à la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles

Automne 2023
POUR LES MEMBRES

Vaccination influenza-COVID-pneumocoque à la Clinique

Tout ce que vous devez savoir

Assemblée publique de quartier sur le projet de loi 15

La Clinique doit-elle craindre la réforme Dubé?

Sans rendez-vous psychosocial

S'ajuster pour maintenir les services

Et bien plus!

Scan here for English version

Le conseil d'administration 2023-2024 de la Clinique. De gauche à droite: Pierre Riley (président), Louise Chapados, Martial Mainguy (directeur général de la Clinique), Marie-Yves-Rose Lemy (secrétaire), Marie-Chantal Vincent, Maria Inès Perez (vice-présidente), Denis Charron, Mathieu Desjardins (trésorier), Kathleen Gudmundsson. (Absent-e-s de la photo : Bernard Lebel, Sebastian Mott, Marie-Alexandre Côté, employée administratrice), Photo: Céline Bianchi

Dans ce numéro

Mot du conseil d'administration 2

Vaccination influenza-COVID-pneumocoque à la Clinique Tout ce que vous devez savoir 2-3

Assemblée publique de quartier sur le projet de loi 15
La Clinique doit-elle craindre la réforme Dubé? 4

Concours
Des histoires d'horreur pour dénoncer le manque d'accès aux soins buccodentaires 5

Sans rendez-vous psychosocial S'ajuster pour maintenir les services 6

Départ à la retraite Guylaine Arbour, cheffe d'orchestre du SAD 7-8

Services de sage-femme de la Clinique Pique-nique festif annuel des familles 9

Le comité des usager-ère-s vous invite à son AGA le 29 novembre 10

Planification stratégique Des objectifs inspirants pour la Clinique 11-12

Ergothérapie Projets de promotion de la santé 13

Assemblée générale annuelle 2023 Album photo 14

Photo en page couverture : Céline Bianchi

Mot du conseil d'administration

Par Pierre Riley, président

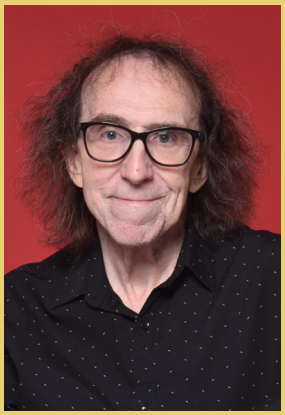

Le 21 juin 2023 s'est tenue notre assemblée générale annuelle (AGA). C'était avec un peu d'appréhension que nous avons ouvert en présentiel notre AGA, une première depuis le début de la pandémie. Vous avez été nombreux-ses à participer à cet évènement et à nous démontrer votre engagement pour la Clinique, sa mission, ses orientations.

Nous y avons adopté à l'unanimité notre planification stratégique, définissant ainsi nos grands objectifs à suivre pour les trois prochaines années, qui nous permettront de réaliser notre vision de la Clinique : être une référence en matière de santé communautaire.

La participation des membres, citoyen-ne-s et usager-ère-s, ainsi que l'accès aux services sont au cœur de nos priorités (réduction de nos délais d'attente, diversifier nos pratiques préventives, etc.).

Voici quelques-uns des travaux en cours et à venir sur lesquels les membres du conseil d'administration sont et seront engagé-e-s :

- Finalisation et signature de la convention de financement ;
- Adoption de la nouvelle structure organisationnelle, suivi et évaluation ;
- Autoévaluation et planification pour le nouveau cycle d'agrément (critère gouvernance) ;
- Formation des administrateurs-rices ;
- Développement d'espace de participation des membres et des citoyen-ne-s.

Trois nouveaux administrateurs ont été élus lors de notre AGA – Denis Charron, Mathieu Desjardins et Bernard Lebel – comblant ainsi tous les sièges de notre conseil d'administration. Nous tenions particulièrement à remercier Elaine Chatigny et Cassandra Morris, nos deux administratrices sortantes, pour leurs implications nombreuses et significatives au sein du conseil d'administration et des divers comités.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer lors de nos différents évènements qui se tiendront au cours de cette prochaine année.

Au plaisir d'échanger avec vous!

Vaccination influenza-COVID-pneumocoque à la Clinique

Campagne de vaccination annuelle : tout ce que vous devez savoir

Par Valérie Drouin, directrice des soins infirmiers et santé physique

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière aura lieu à la Clinique entre le 25 octobre et le 21 décembre. Vous pourrez vous présenter sans rendez-vous dans le sous-sol du 500 avenue Ash les mercredis et jeudis entre 12h00 et 19h30. En plus du vaccin contre la grippe, vous aurez la possibilité de recevoir également les vaccins contre le pneumocoque et contre la COVID-19.

Les vaccins offerts seront les suivants en fonction des critères d'admissibilité de la santé publique :

Influenza

- Personnes âgées de 75 ans et plus ;
- Personnes âgées de 6 mois à 74 ans :
  - ◊ Vivant avec une maladie chronique (diabète, trouble cardiaque, pulmonaire, rénal, hématologique, cancer, immunosuppression, etc.) ;
  - ◊ Résidents de tout âge des centres d'hébergement et de soins de longue durée ainsi que des ressources intermédiaires ;
- Femmes enceintes en bonne santé qui sont au 2e ou au 3e trimestre de la grossesse (13 semaines et plus) ;

- Femmes enceintes présentant l'une des conditions susmentionnées; le vaccin peut être administré, quel que soit le stade de la grossesse ;
- Enfants et adolescent-e-s (âgé-e-s de moins de 18 ans) sous traitement prolongé à l'acide acétylsalicylique (qui peut accentuer le risque de syndrome de Reye après une grippe).

Notez que le vaccin contre l'influenza sera administré à toute personne qui en fait la demande, même s'il ou elle ne correspond pas aux critères d'admissibilité, pour toute personne âgée de 6 mois et plus.

COVID-19

- Les groupes suivants seront vaccinés en priorité :
  - ◊ les personnes résidant en CHSLD, en RPA ou vivant dans d'autres milieux collectifs comportant une proportion élevée de personnes aînées et vulnérables ;
  - ◊ les personnes âgées de 60 ans et plus ;
  - ◊ les personnes âgées de 6 mois et plus considérées comme à risque élevé de complications, immunodéprimées ou dialysées ;
  - ◊ les travailleur-euse-s de la santé ;
  - ◊ les femmes enceintes ;
  - ◊ les adultes vivant en région éloignée et isolée.
- toute personne ayant reçu sa dernière dose OU ayant eu la Covid depuis plus de 6 mois

Notez que pour des raisons hors de notre contrôle, la quantité de vaccins contre la COVID-19 est limitée et il est possible que nous soyons à court au moment de votre arrivée à la Clinique. Nous prévoyons toutefois avoir un approvisionnement régulier et vous pourriez vous présenter à une date ultérieure au besoin.

Pneumocoque

La vaccination contre les infections à pneumocoque est gratuite pour :

- les enfants âgés de 2 à 59 mois;
- les enfants âgés de 5 à 17 ans OU les adultes de plus de 65 ans vivant avec l'une des maladies ou conditions suivantes :
  - ◊ maladie cardiaque;
  - ◊ maladie pulmonaire (par exemple, un emphysème, une bronchite chronique);
  - ◊ asthme nécessitant un suivi médical régulier;
  - ◊ maladie rénale;
  - ◊ diabète;
  - ◊ rate absente ou déficiente;
  - ◊ maladie du foie (par exemple, une hépatite);
  - ◊ implant cochléaire;
  - ◊ écoulement chronique de liquide céphalorachidien;
  - ◊ condition médicale pouvant compromettre l'évacuation des sécrétions respiratoires et augmenter les risques d'aspiration;
  - ◊ système immunitaire affaibli (par exemple, en raison d'un cancer) ;
  - ◊ itinérance;
  - ◊ utilisation actuelle et régulière de drogues dures par inhalation ou par injection avec une détérioration de l'état de santé ou des conditions de vie précaires;
  - ◊ système immunitaire affaibli (par exemple, en raison d'un cancer ou d'une infection par le VIH).

IMPORTANT ! Pour toute vaccination d'une personne de moins de 14 ans, un consentement signé par le parent est nécessaire. Aucune exception ne sera faite.

Une infirmière procédera à l'évaluation de votre situation de santé et pourra déterminer votre éligibilité à recevoir un vaccin et effectuer les recommandations applicables.

La Clinique en bref est une publication de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles pour ses membres.

Rédaction : les auteur-rice-s mentionné-e-s
Édition et mise en page : Céline Bianchi
Révision : Margot Silvestro et Martial Mainguy

Octobre 2023

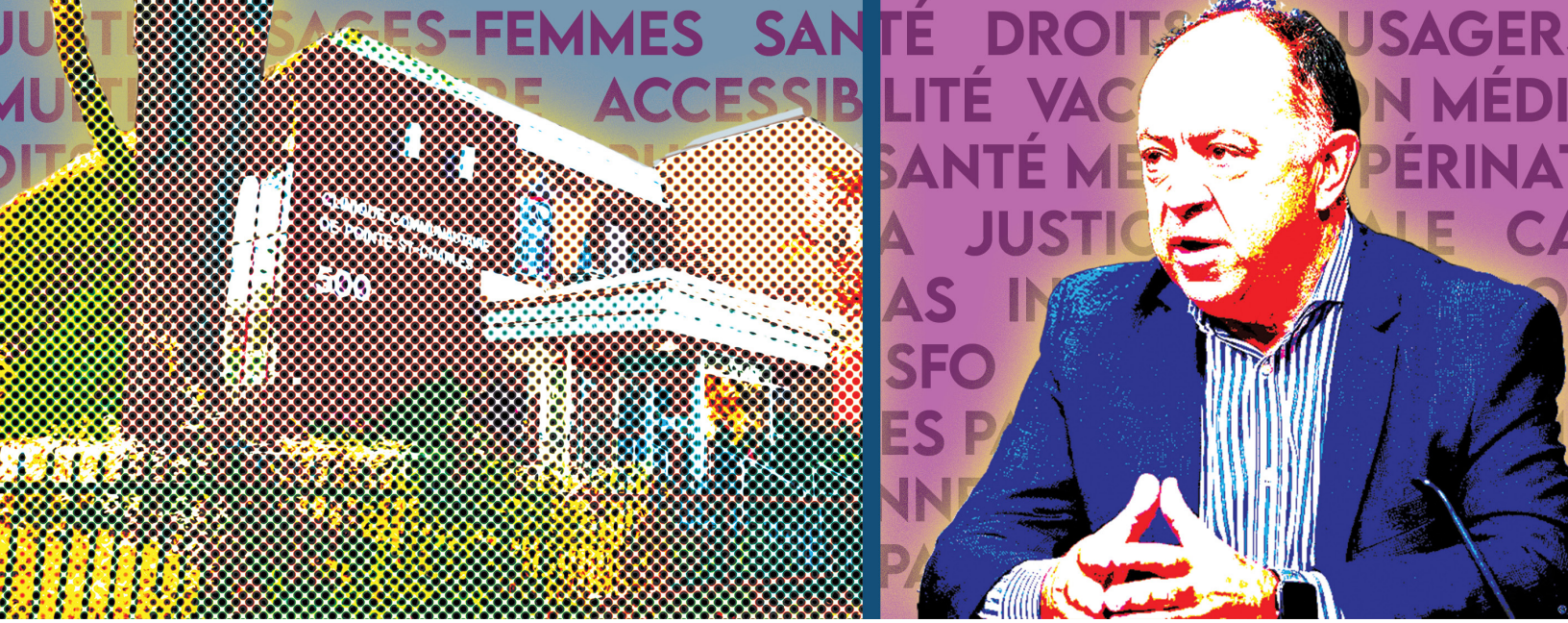

Image: Céline Bianchi

Assemblée publique de quartier sur le projet de loi 15

La Clinique doit-elle craindre la réforme Dubé?

Par Margot Silvestro, organisatrice communautaire

Le ministre Christian Dubé nous promet une autre réforme du réseau de la santé, la troisème en vingt ans après la réforme Couillard (2003) et la réforme Barrette (2015). Le titre du projet de loi – *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace* – énonce clairement l'objectif : améliorer « l'efficacité » de notre système de santé. Mais quelles sont les intentions du gouvernement? Quels seront ses effets sur les professionnel-le-s de la santé et les usager-ère-s? La Clinique tentera de démystifier les divers aspects de ce projet de loi lors d'une assemblée publique qui aura lieu le 22 novembre prochain au Pavillon des aînés de Pointe-Saint-Charles.

Le projet de loi 15 est le plus volumineux projet de loi jamais déposé, avec plus de 1000 articles. Il entend révolutionner l'administration des soins de santé en créant une agence indépendante, Santé Québec. Cette instance sera responsable de la gestion du réseau alors que le ministère gardera sa responsabilité d'édicter les règles et de vérifier les résultats.

Mais qu'en est-il vraiment? Depuis le dépôt du projet de loi, des dizaines de voix s'élèvent pour le critiquer. On craint notamment que le privé prenne une plus grande place dans la prestation de soins. On redoute une centralisation des décisions. On se demande si les professionnel-le-s de la santé perdront leur capacité de prendre des décision. Les sages-femmes ont notamment déjà lancé l'alerte à ce sujet, puisque la nouvelle loi compte les placer sous la hiérarchie d'un directeur médical, effaçant plus d'un demi-siècle de luttes pour leur autonomie professionnelle. Et on se demande toujours comment les usager-ère-s seront affecté-e-s dans les faits.

Finalement, la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles doit-elle craindre cette réforme? Car n'oublions par que notre Clinique est un établissement particulier, une « exception » du système de santé. Quels effets cette réforme aura-t-elle sur notre modèle?

Toutes ces questions seront abordées lors de notre assemblée publique d'information sur la réforme Dubé, qui aura lieu le **mercredi 22 novembre de 17h à 19h** au Pavillon des aînés (2401 rue Mullins).

Nos panélistes invités seront **Philippe Hurteau**, recherchiste pour l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), qui viendra nous exposer les fondements de la réforme, les intérêts et les intentions du gouvernement. **Josyane Giroux**, présidente du Regroupement Les sages-femmes du Québec (RSFQ) nous parlera des effets directs de la réforme sur l'autonomie et la pratique des sages-femmes. **Margot Silvestro**, organisatrice communautaire de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles abordera les effets de la réforme sur la Clinique, son autonomie et son organisation.

Il y aura une halte-garderie sur place, ainsi qu'une collation et de la traduction anglaise. Veuillez noter que le Pavillon des aînés est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

On vous attend!

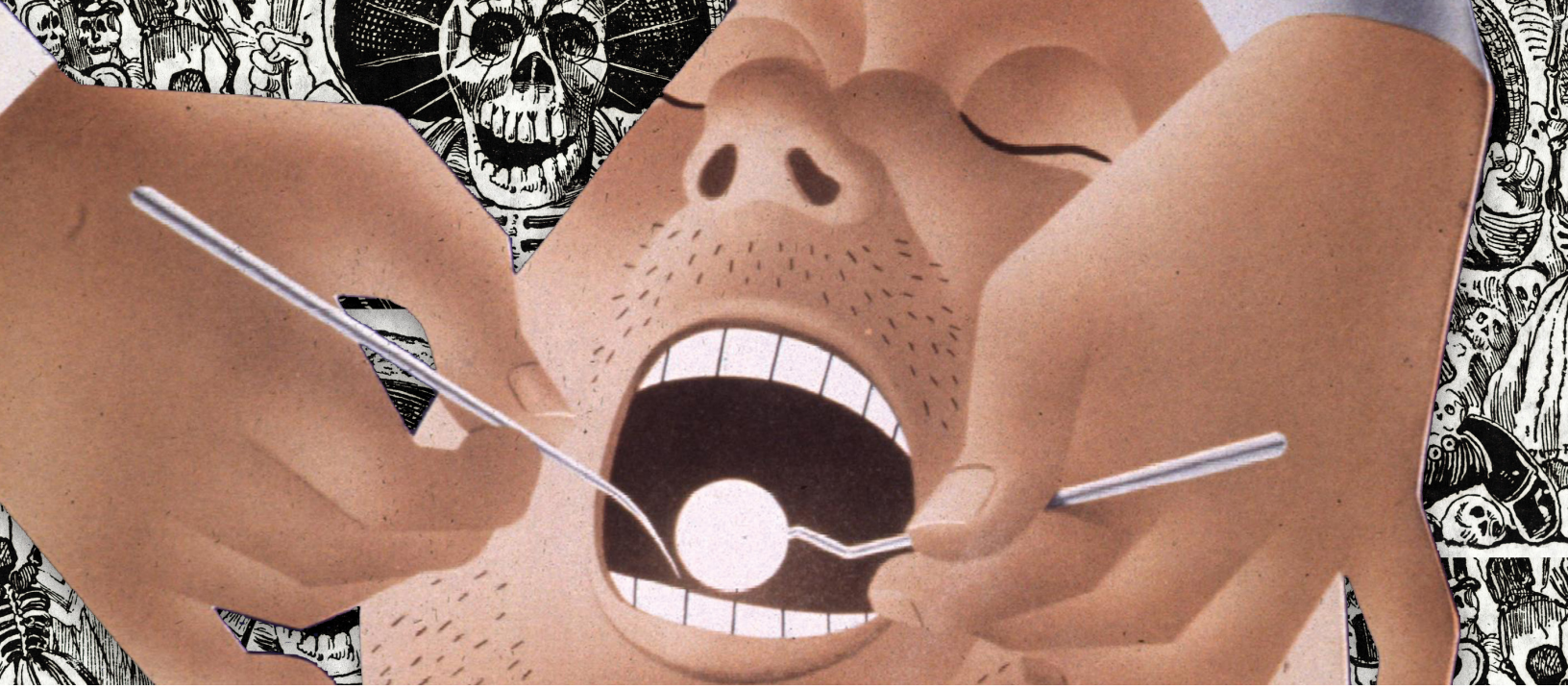

Images de Rawpixel.com. Collage: Céline Bianchi

Concours

Des histoires d'horreur pour dénoncer le manque d'accès aux soins buccodentaires

Par Stéphane Defoy, organisateur communautaire

Le Comité de lutte en santé de la Clinique lance un concours afin de rassembler des histoires d'horreur dans un zine – un petit magazine auto-édité produit de manière artisanale – qui sera lancé à la Clinique et dans le quartier. Ce concours fait partie d'une série d'actions qui visent à élargir la couverture des soins buccodentaires à l'intérieur de notre régime public. Car les coûts très élevés de ces soins au Québec empêchent un nombre trop important de personnes d'aller consulter un dentiste, entraînant parfois de véritables histoires d'horreur. Envoyez-nous vos récits!

Le Comité de lutte en santé de la Clinique milite pour une couverture complète (des traitements curatifs ET préventifs) des soins buccodentaires à l'intérieur du régime d'assurances maladie du Québec (RAMQ). Dans un premier temps, le comité demande que ces soins soient accessibles pour les enfants de moins de 18 ans et pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

Afin d'illustrer et dénoncer la difficulté d'accès à la dentisterie, le comité lance le concours *Histoires de dents – Histoires d'horreur*! L'objectif est de recueillir des témoignages sur les difficultés à recevoir des soins dentaires en raison de leurs coûts trop élevés.

Courez la chance de gagner de nombreux prix, dont une brosse à dents électrique, un hydropulseur Waterpik ou une évaluation de votre condition buccodentaire faite par une hygiéniste dentaire. Les histoires les plus terrifiantes seront publiées dans un zine qui sera distribué à la Clinique et dans le quartier.

Pour participer, il suffit de remplir le formulaire qui se trouve à l'adresse : **bit.ly/histoires-de-dents** et nous faire peur avec votre histoire d'horreur!

Illustration et collage: Céline Bianchi

Sans rendez-vous psychosocial

S'ajuster pour maintenir les services

Par Bruno Swaenepoël, directeur multiservices et Céline Bianchi, agente de communication

Au mois d'avril dernier, la Clinique fermait son sans rendez-vous psychosocial pour une durée indéterminée. Afin de retrouver notre capacité d'accueil habituelle en cette période de crise psychosociale universelle, des changements de procédure et des nouvelles directives ont été mises en place. Portrait de la situation.

À la fin septembre, une restructuration des services à la Clinique a intégré l'accueil psychosocial aux services multidisciplinaires. L'idée était de placer tous les services psychosociaux sous une seule direction et ainsi faciliter la communication et la concertation entre les intervenant-e-s. Dès le mois de novembre, l'accueil sera assuré par une équipe de quatre travailleuses sociales : France Beaudin, Joëlle Isaac-Crépeau, Émilie Lemire et Alexina Périgny.

Nos équipes travaillent fort à construire des bases de fonctionnement afin que le sans rendez-vous psychosocial puisse être fonctionnel en tout temps, et surtout pérenne pour les années à venir. Depuis plusieurs mois, des rencontres sont organisées aux deux semaines dans le but de trouver des mécanismes efficaces de cheminement des demandes et fluidifier les corridors de services vers les différentes équipes.

Une collaboration étroite et continue avec les liaisons jeunesse et adulte a également été mise en place, et du soutien administratif sera dégagé spécifiquement pour l'accueil psychosocial afin de soulager les démarches des intervenant-e-s. Nous sommes actuellement à intégrer les responsabilités distinctes, communes et partagées entre l'accueil et celles des liaisons jeunesse et adulte.

Pour le moment, le sans rendez-vous psychosocial n'est que partiellement ouvert à l'accueil afin de laisser aux intervenant-e-s le temps de faire les évaluations pour lesquelles nous avons pris du retard. Notre objectif est de rouvrir le sans rendez-vous psychosocial à temps plein dès la fin du mois de novembre.

Mais les défis restent nombreux pour le sans rendez-vous psychosocial, autant à la Clinique qu'ailleurs dans le réseau. Pour la Clinique, les principaux enjeux sont de rattraper le retard dans les évaluations, créer une équipe stable, installer une collaboration plus étroite avec l'équipe des médecins, ajouter du débreffage et du support régulier pour nos intervenant-e-s, construire de nouveaux outils et tableaux de bord pour le suivi des demandes, et uniformiser toutes les listes d'attente avec un seul et même outil. Le défi est de taille, mais nous travaillons fort et sommes confiant-e-s!

L'implication ponctuelle de plusieurs professionnel-le-s de la Clinique nous a permis de garder la tête hors de l'eau tout au long de cette période difficile, et nous tenons à souligner le travail et la solidarité de Gilles Gagné, Christiane Lauriault, Marie-Hélène Gauthier et Ariane Carpentier qui sont venu-e-s réaliser des évaluations en soutien à l'équipe de l'accueil psychosocial. Ensemble nous y arriverons!

Guylaine Arbour, coordonnatrice du soutien à domicile. Photo: Céline Bianchi

Départ à la retraite

Guylaine Arbour, cheffe d'orchestre du SAD

Par Céline Bianchi, agente de communication

Le 24 novembre prochain, Guylaine Arbour fera ses adieux à la Clinique avant de goûter aux joies de la retraite. En effet, notre coordonnatrice du soutien à domicile (SAD) à la feuille de route impressionnante nous quitte après douze ans de services auprès de la population de Pointe-Saint-Charles. Retour sur une impressionnante carrière marquée par la collaboration et l'implication.

Gaspésienne originaire de la Baie-des-Chaleurs ayant grandi dans le quartier Saint-Henri, Guylaine Arbour arrive à la Clinique au mois de décembre 2011. Dès son arrivée, cette véritable «fille de gang» se démarque par son style de gestion collaboratif et horizontal. « *Je me vois vraiment comme une cheffe d'orchestre : j'ai mes compétences, j'ai les visions du ministère, j'ai mes connaissances en organisation du travail et des cadres de référence. Mais le travail se fait à travers mon personnel, je ne pourrais rien faire sans lui, on avance beaucoup ensemble.* »

Débutant sa carrière comme infirmière en néonatologie à l'Hôpital pour enfants de Montréal à la fin des années 80, Guylaine devient ensuite cogestionnaire d'une agence privée offrant des soins aux tout-petits. En plus d'être mère de trois jeunes enfants, elle y travaille d'arrache-pied, étant sur appel 24 heures sur 24 et contribuant à y développer des services. Par la suite, intriguée par le travail infirmier à l'extérieur de l'hôpital, Guylaine intègre le réseau des CLSC, où elle découvre l'univers des soins à domicile, tout en terminant son baccalauréat.

Avancer en s'impliquant

Depuis toujours, la qualité des soins et les conditions de travail des infirmières sont ses principales préoccupations. Elle se joint donc à l'Ordre des infirmières en tant que conseillère en soins infirmiers, où elle se trouve constamment frustrée par toutes ces recommandations que l'on peine à mettre en place. « *Je suis quelqu'un qui a appris que si tu n'es pas satisfaite, tu dois t'impliquer*, explique-t-elle. *Alors j'ai décidé de m'impliquer en gestion, et je suis allée faire ma maîtrise!* »

Responsable de l'unité de pédiatrie de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont dans un premier temps, Guylaine passe ensuite à l'hôpital St. Mary's en tant que responsable de l'unité d'oncologie. Lorsque son père est emporté par le cancer en 2011, il devient pénible pour elle de côtoyer cette maladie jour après jour et elle décide de retrouver un milieu qu'elle avait toujours affectionné, celui des soins à domicile. Elle voit passer l'offre d'emploi de la Clinique, et le reste, comme on dit, appartient à l'histoire.

Le soutien à domicile tatoué sur le cœur

L'humilité et l'humanité ont toujours été au coeur de son approche en soutien à domicile. « *Ce que j'aime le plus, c'est le privilège de rentrer dans l'intimité des gens*, explique-t-elle. *Tu ne peux pas avoir la même posture qu'en clinique. Je dis toujours à mon équipe que lorsqu'on arrive chez les gens, ce n'est pas nous l'expert. L'expert, c'est vraiment la personne qu'on vient soutenir* ».

Guylaine Arbour considère que ses usager-ère-s se connaissent mieux que quiconque puisque ce sont eux qui doivent vivre avec leurs enjeux de santé jour après jour, et que le rôle de l'intervenant-e est de respecter ce savoir. « *Les soins à domicile, ce n'est vraiment pas pour tout le monde,* prévient-elle. *Il faut avoir un amour profond et réel pour les humains pour faire ce travail-là.* »

Sa plus grande fierté sera toujours d'avoir su répondre rapidement à tous les besoins exprimés dans le quartier. « *À travers les pénuries de personnel, les changements, les réformes, les modifications dans les obligations ministérielles, l'implantation d'outils, de reddition de comptes ou peu importe, on a toujours réussi à maintenir nos services,* explique-t-elle. *Parce que ce n'est pas vrai qu'une personne va devoir attendre six mois pour avoir de l'aide à domicile pour avoir un bain complet. J'en ai vraiment fait ma priorité.* »

La future retraitée croit que le modèle de la Clinique est porteur d'espoir. « *Je pense que d'être aussi proche de son quartier et de la population, c'est vraiment un avantage* ». Elle est persuadée que la petite taille et le caractère ultra-local de la Clinique permet une flexibilité et une créativité qu'on ne retrouve pas dans les mégastructures de santé actuelles. « *À la Clinique, on est capable de « virer de bord » pour donner des services dans la semaine s'il le faut*, explique-t-elle. *On s'organise vraiment comme on veut, puis ça c'est exceptionnel. Plus le paquebot est énorme, plus on a de difficulté à le tourner. Nous, on est beaucoup plus agiles.* »

Le plus beau souvenir de Guylaine est quand la Clinique a rénové le sous-sol en 2017 pour y installer plus confortablement l'équipe du SAD. « *Malgré la poussière et le bruit, le plus agréable a été quand on s'est installées toutes ensemble dans la salle du personnel pendant les rénovations. C'était une aire ouverte, tout le monde était dans le même bureau, mais c'était tellement convivial! Il y avait une table sur laquelle il y avait toujours de la nourriture. C'était vraiment cool, j'en garde un excellent souvenir.* » Rien à faire, Guylaine Arbour sera toujours tournée vers l'humain, le contact.

L'avenir

Ses plans pour la retraite? Dans le très court terme, il y a une croisière de deux semaines et des fêtes en famille, mais ensuite? « *Ce que j'aimerais faire la première année, c'est absolument rien! Juste me reposer!* » dit-elle en riant. Elle tient à passer un maximum de temps avec sa famille et son conjoint, à ses côtés depuis 33 ans, qui sont sa « *plus grande fierté* ». Fan de randonnée pédestre et de promenades à moto, grande lectrice et mélomane avisée, Guylaine saura certainement occuper ses temps libres en attendant de reprendre le service d'une nouvelle manière. « *Je veux faire du bénévolat, parce qu'il faut s'impliquer!* »

Après le départ de Guylaine Arbour, la coordination du SAD sera assurée par Valérie Drouin, directrice des soins infirmiers et santé physique de la Clinique.

Au revoir, Guylaine, et merci pour ton implication!

L'équipe du soutien à domicile. Photo: Céline Bianchi

Services de sage-femme de la Clinique

Pique-nique festif annuel des familles

Par Mélodye Simard, adjointe administrative des services de sage-femme
Photos de Emmanuelle Dennie-Filion et Julia Goernert

Le 16 septembre dernier, l'équipe des services de sage-femme de la Clinique a eu la joie d'accueillir des familles qui ont été suivies par notre équipe depuis l'ouverture des services, afin de célébrer et se recueillir à l'occasion du pique-nique annuel des familles, créant ainsi la deuxième édition de cette tradition festive.

Lors de cette occasion, une vingtaine de famille se sont retrouvées pour profiter d'une belle journée sous le soleil de septembre. Au menu : du maïs, des jeux, de la musique, des rencontres et beaucoup de bonheur.

Rendez-vous l'année prochaine!

COMITÉ
DES USAGERS
Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles

Inscription obligatoire!

Pour vous inscrire, rendez-vous à l'adresse :

bit.ly/AGA2023-CUCCPSC

ou scannez le code QR

Le Comité des usager-ère-s vous invite à son AGA le 29 novembre

Par Sarah Gobeil, membre du Comité

Le comité des usager-ère-s tiendra son assemblée générale annuelle en ligne le 29 novembre prochain. Le rôle du comité est d'agir en partenariat avec les autres instances de la Clinique à titre de gardien-ne-s des droits et intérêts des usager-ère-s. Nous invitons tous les usagers et toutes les usagères des services de la Clinique à s'y joindre!

Quand? Le 29 novembre prochain à 18h

Où? Notre assemblée se tiendra en ligne. Pour y assister, vous devez obtenir le lien de participation, que vous recevrez en vous inscrivant à l'adresse : **bit.ly/AGA2023-CUCCPSC**

Nous y tiendrons des élections et quelques postes sont vacants. C'est le moment de vous joindre à nous!

Votre Comité a prévu un repas St-Hubert (option végétarienne possible) pour les participant-e-s de l'assemblée résidant à Pointe-Saint-Charles. Ce repas vous sera livré à la maison pendant l'assemblée. Vous pourrez mentionner votre choix de repas lors de votre inscription.

Quel est le rôle de mon Comité? Le Comité a un rôle important à jouer au sein de la Clinique puisqu'il agit en partenariat avec les autres instances de la Clinique à titre de gardien des droits et des intérêts des usager-ère-s.

Comment puis-je m'impliquer? Ce Comité n'est rien sans l'implication des usager-ère-s de la Clinique, nous avons donc besoin de vous! Les nouveaux et nouvelles membres sont toujours les bienvenu-e-s!

Votre implication est à la mesure de votre disponibilité et peut s'effectuer de différentes manières.

Voici des exemples de gestes ou d'actions qui pourraient représenter une implication dans le Comité :

- Rencontres de comité (8 rencontres par année)
  - 4 rencontres du comité complet (obligatoires)
  - 4 rencontres en comité particuliers (facultatives)
- Organisation d'évènements (ex : conférences) et de l'Assemblée annuelle
- Participation à des comités de la Clinique
- Activité de promotion et de sensibilisation
- Accompagner les usager-ère-s

Au plaisir de vous voir le 29 novembre!

Des représentantes de la Clinique seront aussi de la partie pour une discussion sur la participation des usager-ère-s : comment la stimuler? Quels sont les espaces de participation à la Clinique?

Ordre du jour proposé

- Accueil
- Mot de bienvenue et présentation des membres actuels du Comité des usager-ère-s
- Élection d'une personne qui assume la présidence et d'une personne qui assume le secrétariat et explication des règles de fonctionnement pour l'assemblée
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption du procès-verbal de 2022-2023
- Présentation du rapport d'activités, rapport des états financiers et enjeux prioritaires
- Borne évaluation continue de la satisfaction des usagers - Présentation des résultats
- Activités prévues en 2023-2024
- Que représente l'implication?
- Élection des membres du comité (4 postes à combler)
- Levée de l'assemblée
- Consultation de la Clinique

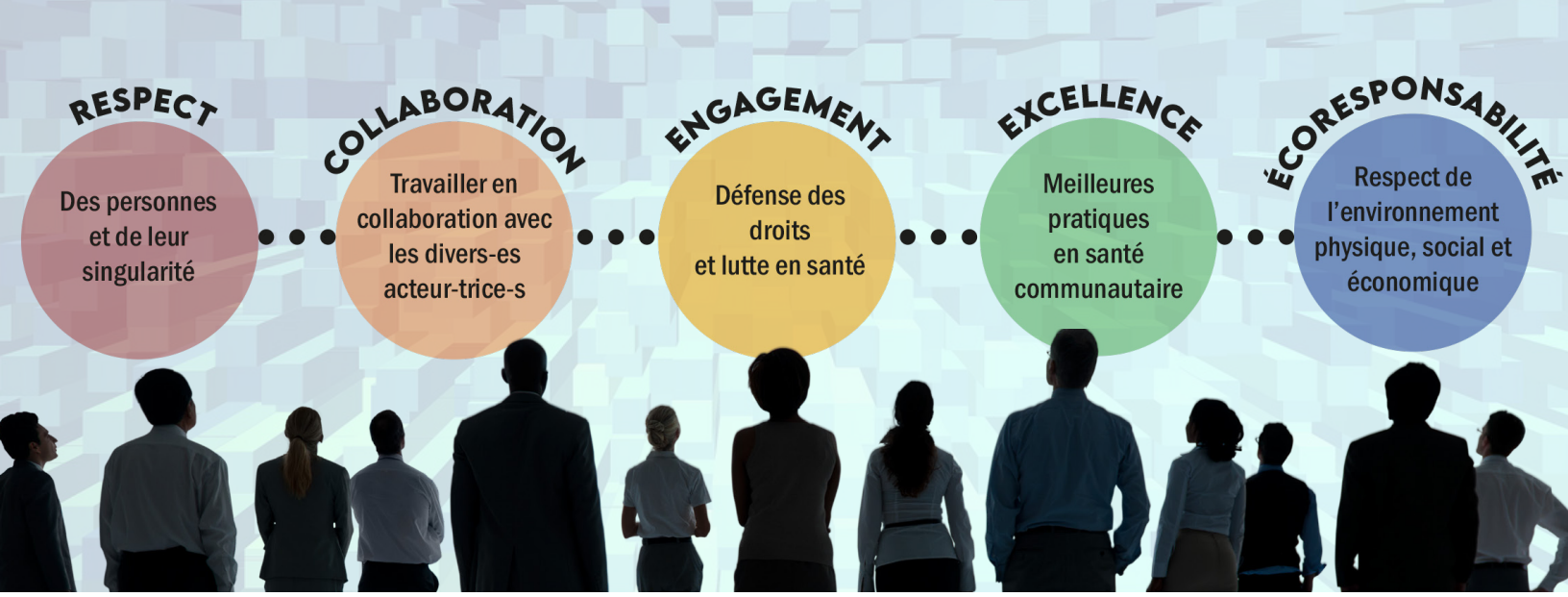

Image : Céline Bianchi

Planification stratégique

Des objectifs inspirants pour la Clinique

Par Ariane Carpentier, organisatrice communautaire

Une planification stratégique, c'est un exercice effectué par un organisme pour réfléchir à comment il va s'y prendre dans les prochaines années pour répondre à sa mission. Pour la Clinique, la planification stratégique nous permet d'identifier les défis, les enjeux, mais aussi les opportunités que nous avons pour nous développer. Prendre le temps de s'asseoir et de réfléchir ensemble permet de formuler une vision commune claire, afin que l'on travaille toutes et tous dans le même sens. La planification stratégique c'est comme un plan qui guide la Clinique afin de s'assurer qu'elle remplit sa mission avec brio !

L'hiver dernier, le comité de pilotage de la planification stratégique de la Clinique a lancé un sondage pour les citoyen-ne-s du quartier afin d'avoir leur point de vue sur la mission, les valeurs et les façons de faire de la Clinique. On cherchait notamment à savoir si le modèle communautaire et la gestion citoyenne étaient toujours importants pour nos membres et usager-ère-s.

En parallèle, le comité a également consulté le personnel de la Clinique ainsi que les groupes communautaires du quartier. Tous les commentaires et l'information que nous avons recueillis nous ont permis de rédiger un plan qui guidera les actions de la Clinique pour les trois prochaines années (voir le sommaire du plan stratégique à la page 12). La mission et les valeurs ont également été mis à jour, et une vision, qui nous permet d'imaginer concrètement la Clinique telle que nous souhaitons la voir évoluer, a été ajoutée au tableau.

À quoi sert un plan stratégique ?

Le plan stratégique influence toutes les actions et les décisions qui sont prises à la Clinique. Avant de faire un changement, on doit se demander si celui-ci permet d'atteindre l'une des orientations stratégiques, s'il correspond aux valeurs et à la mission de la Clinique et s'il s'inscrit dans la vision. Donc le plan, c'est comme une liste de contrôle qui permet de s'assurer que ce qui est fait à la Clinique est cohérent et réfléchi.

De plus, comme la Clinique veut s'améliorer et atteindre ses orientations, le plan nous aide à travailler en équipe pour agir concrètement. Il nous force à identifier des actions à entreprendre pour, par exemple, augmenter nos activités de prévention et de promotion de la santé. Les clubs de marche de la Clinique à la Cité des bâtisseurs et au Centre des ainés sont un parfait exemple. Ces clubs permettent aux ainé-e-s de faire de l'activité physique en groupe, tout en recevant les conseils d'un-e ergothérapeute afin de prévenir la perte de mobilité.

Chaque direction et chaque équipe de travail est responsable de transformer en actions concrètes les orientations stratégiques. Par exemple, l'équipe de planification et de développement communautaire a la responsabilité de trouver des moyens et des activités pour impliquer davantage les citoyens et citoyennes sur les enjeux de santé. L'organisation d'une assemblée spéciale de quartier sur le thème du projet de loi 15 (voir page 4 : *La Clinique doit-elle craindre la réforme Dubé*?) contribue à la réalisation de cette orientation.

En fin de compte, la planification stratégique c'est un plan de travail bien motivant pour que la Clinique continue de rayonner et d'inspirer, dans le quartier et partout ailleurs !

Ci-contre: sommaire du plan stratégique de la Clinique, tel qu'adopté en AGA le 21 juin 2023.

SOMMAIRE PLAN STRATÉGIQUE 2023-2026

Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles
La santé et la solidarité d'un quartier!

NOTRE MISSION

Promouvoir la pleine santé de la population de Pointe-Saint-Charles en offrant des services de santé et des services sociaux accessibles et de qualité, en misant sur la prévention et la défense des droits, et en favorisant l'engagement citoyen et l'inclusion.

NOTRE VISION

Être une référence en matière de santé communautaire au Québec et un modèle inspirant à travers le monde.

NOS VALEURS

RESPECT
Des personnes et de leur singularité

COLLABORATION
Travailler en collaboration avec les divers-es acteur-trice-s

ENGAGEMENT
Défense des droits et lutte en santé

EXCELLENCE
Meilleures pratiques en santé communautaire

ÉCORESPONSABILITÉ
Respect de l'environnement physique, social et économique

AXES ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

AXE 1

LA CLINIQUE COMME RÉFÉRENCE :

Mise à jour du modèle de santé communautaire

- Devenir une organisation plus agile et efficace
- Affirmer le modèle de gouvernance citoyenne
- Être précurseur des meilleures pratiques en santé communautaire

AXE 2

LA CLINIQUE DANS SON QUARTIER :

Des services qui répondent aux besoins de la population

- Accroître l'accès aux services avec une approche inclusive
- Accroître les activités de prévention et de promotion de la santé
- Actualiser les pratiques d'intervention
- Renforcer la culture d'amélioration continue de la qualité des services

AXE 3

LA CLINIQUE, ENSEMBLE :

Participation et implication

- Favoriser la participation des usagers et des usagères dans un modèle de partenariat
- Offrir un milieu de travail stimulant qui priorise le développement des compétences et talents des employé-e-s
- Impliquer les citoyennes et les citoyens sur les enjeux de santé

Photo : Marie-Pier Prud'homme

Ergothérapie

Projets de promotion de la santé

Par Anne Drolet et Mélodie Chartrand, stagiaires en ergothérapie de l'Université de Montréal

Dans le cadre d'un stage en ergothérapie à la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, nous avons développé et mis en place deux projets de promotion de la santé. Ces projets contribuent à la mission de la Clinique de promouvoir la pleine santé de sa population en misant notamment sur la prévention, l'engagement citoyen et l'inclusion.

Le premier projet vise à lutter contre le déconditionnement et l'isolement social des personnes de 50 ans et plus en mettant de l'avant le vieillissement actif chez les résident-e-s du quartier.

Dans cette optique, nous avons organisé un club de marche, nommé « Les Marcheurs de la Pointe », en collaboration avec le Centre des aîné-e-s. Cette activité était offerte les mardis matins du 5 septembre au 24 octobre.

Une séance du club comprenait une capsule d'information de 15 à 20 minutes sur un sujet en lien avec la marche, le bien-être et les saines habitudes de vie. Des exercices d'échauffement et des étirements étaient effectués afin d'éviter les blessures avant la séance de marche d'une durée de 45 à 60 minutes.

Afin de répondre aux besoins de toutes et tous, nous avons divisé le groupe en deux sous-groupes lors des marches, selon les capacités de chacun-e. Aussi, les trajets et les sujets des capsules étaient directement inspirées des suggestions et des demandes des participant-e-s.

Une bouteille d'eau, un journal de bord et un podomètre ont été remis aux participant-e-s afin qu'ils et elles puissent se fixer des objectifs et suivre leurs progrès individuellement. Cela a aussi contribué à la motivation et l'engagement des participant-e-s dans le groupe.

La fin de notre stage amène malheureusement la fin du club de marche actuel. Toutefois, nous espérons que le projet soit repris afin de perpétuer sa mission de promotion de la vie active et pour permettre aux résident-e-s de conserver leurs bonnes habitudes. Ce n'est pas leur intérêt qui manque!

Le deuxième projet vise la promotion de l'autonomie et de l'engagement des résident-e-s de Pointe-Saint-Charles dans leurs activités quotidiennes, comme les achats et les loisirs.

Nous avons effectué l'analyse de l'accessibilité universelle d'organismes communautaires et d'établissements offrant des services essentiels, comme par exemple les pharmacies. Pour évaluer ces bâtiments, nous avons préparé une grille d'analyse basée sur les critères et les normes d'accessibilité universelle. Nous avons aussi invité des résident-e-s qui vivent avec une incapacité à visiter des établissements avec nous afin de recueillir leur point de vue sur le sujet.

Les résultats de nos évaluations sont disponibles sur l'application mobile et le site internet AccessNow, qui permet à toutes ses utilisatrices et utilisateurs de créer des fiches décrivant l'accessibilité des établissements. Ils sont par la suite répertoriés sur une carte de la ville selon leur niveau d'accessibilité.

Nous avons également fait la promotion de l'accessibilité universelle auprès des propriétaires de commerces à l'aide d'un dépliant. Celui-ci contenait de l'information sur l'accessibilité universelle ainsi que sur une ressource financière disponible pour les soutenir dans des éventuels travaux d'adaptation.

Enfin, une vidéo promotionnelle a été créée et sera diffusée sur les réseaux sociaux pour sensibiliser les commerçants, les ergothérapeutes, les étudiant-e-s en ergothérapie et leurs proches aux bénéfices de l'inclusion par l'accessibilité universelle.

Le matériel nécessaire à la poursuite du projet se trouvera à la Clinique. C'est le début d'une lutte importante pour la participation occupationnelle de toutes et de tous!

Assemblée générale annuelle 2023

Album photo

Photos de Céline Bianchi

Le 21 juin dernier, la Clinique retrouvait son assemblée générale annuelle en personne dans un Pavillon des aînés bondé, après deux AGA en ligne! Et la Pointe ne nous a vraiment pas déçue: la Clinique est toujours aussi forte de ses membres, le voisinage toujours aussi plaisant, la communauté toujours aussi engagée et engageante!

C'était une magnifique journée pour prendre l'apéro dans le parc devant le Pavillon des aînés avant l'assemblée.

Notre intervenant social scolaire Gilles Gagné nous a impressionnés avec ses talents d'animateur.

Les coordonnateurs de la Clinique en pleine discussion.

Présentation du bilan 2022-2023 de la Clinique, avec Maude Chalvin (présidente d'assemblée), Martial Mainguy (coordonnateur général) et Pierre Riley (président du c.a.).

Clinique communautaire
de Pointe-Saint-Charles
La santé et la solidarité d'un quartier!

Assemblée publique

RÉFORME DE LA SANTÉ

Les intentions et les effets
du PL15 sur la Clinique,
les sages-femmes et les
usager-ère-s

mercredi 22 novembre
17h @ 19h

Pavillon des aînés
2401 rue Mullins

Garderie, collation, traduction
Lieu accessible en fauteuil roulant